



**PLAN D'ACTION 2026**

# **À L'ÉGARD DES PERSONNES HANDICAPÉES**

**ADOPTÉ LE  
16 DÉCEMBRE 2025**

En vertu de l'article 61.1 de la *Loi assurant l'exercice des droits des personnes handicapées en vue de leur intégration scolaire, professionnelle et sociale* pour les villes de 10 000 habitants et plus

### **LA VILLE DE LA TUQUE, C'EST :**

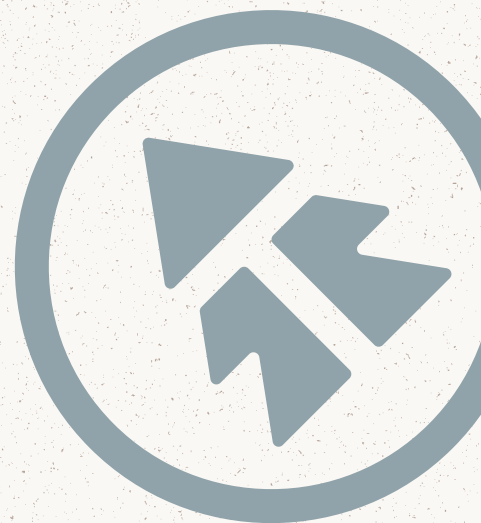
- ▶ 11 319 habitants en vertu du décret 1499-2025;
- ▶ Un territoire de près de 30 000 km<sup>2</sup> incluant les secteurs de Parent et La Croche;
- ▶ L'organisation municipale compte plus de 200 employés qui travaillent dans les secteurs suivants : administration générale, greffe et finances, communication, développement économique et touristique, urbanisme et aménagement du territoire, loisir, culture et vie communautaire, travaux publics, incendie;
- ▶ La Ville a une équipe qui se nomme le « plateau de travail » depuis plus de 35 ans et qui embauche des personnes ayant un handicap. Un coordonnateur s'occupe d'accompagner l'équipe dans les tâches quotidiennes d'entretien ménager, d'horticulture, d'aide à la logistique.

### **DÉFINITION D'UNE PERSONNE HANDICAPÉE**

Toute personne ayant une déficience entraînant une incapacité significative et persistante et qui est sujette à rencontrer des obstacles dans l'accomplissement d'activités courantes.

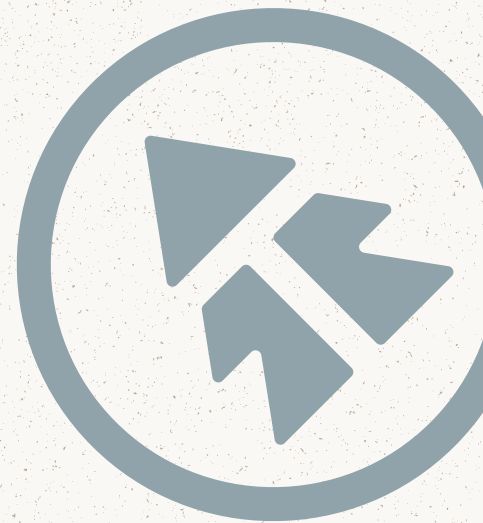
### **PRINCIPAUX TYPES D'INCAPACITÉ**

- ▶ Motrice, visuelle, auditive, intellectuelle, de la parole ou du langage, liée à un trouble du spectre de l'autisme, liée à un trouble grave de santé mentale.



## **EMPLOYÉS MUNICIPAUX AYANT CONTRIBUÉS À L'ÉLABORATION DU PLAN D'ACTION 2026**

- ▶ Alexandre Bilodeau, directeur adjoint du Service Incendie
- ▶ Christine Gervais, directrice du Service des finances
- ▶ Isabelle Tremblay, directrice du Service des ressources humaines
- ▶ Megan Todd, directrice adjointe du Service des ressources humaines
- ▶ Guillaume Dontigny, directeur du Service technique
- ▶ Julie Noel, directrice adjointe du Service de développement économique et forestier
- ▶ Hélène Langlais, cheffe du Service des communications
- ▶ Philippe Pronovost, chef du Service de l'urbanisme et aménagement du territoire
- ▶ Estelle Paulhus, directrice du Service du loisir, de la culture et de la vie communautaire



## PLAN D'ACTION DU 1<sup>ER</sup> JANVIER AU 31 DÉCEMBRE 2026

BÂTIMENTS MUNICIPAUX ET PUBLICS	
<b>OBSTACLES OBSERVÉS</b>	Certaines conditions existantes limitent les possibilités d'adaptation et les ressources financières sont limitées.
<b>MESURES PRÉVUES</b>	<p>Mettre à jour les standards d'accessibilité dans nos devis pour appel d'offre, exemples : trottoirs, bâtiments municipaux – juin 2026</p> <p><b>Responsable : Service technique</b></p> <p>Promouvoir, auprès des entreprises et organisations, les programmes d'aide pour l'adaptation des installations – janvier à décembre 2026</p> <p><b>Responsable : Service du développement économique et forestier</b></p> <p>Contribuer financièrement, par le biais du Fonds régions et ruralité, en complémentarité aux programmes/aides financières existantes, à des projets d'entreprises et d'organismes visant l'accessibilité universelle – janvier à décembre 2026</p> <p><b>Responsable : Service de développement économique et forestier</b></p> <p>Recenser les pistes d'amélioration en terme d'adaptabilité dans les parcs - octobre 2026</p> <p><b>Responsable : Service du loisir, de la culture et de la vie communautaire</b></p>
<b>INDICATEURS</b>	<p>Mise à jour des appels d'offre complétée.</p> <p>Nombre d'organismes et d'entreprises ayant reçu l'information.</p> <p>Nombre de projets ayant reçu une aide financière.</p> <p>Recensement réalisé.</p>

## LOISIR, CULTURE ET VIE COMMUNAUTAIRE

### OBSTACLES OBSERVÉS

Connaître les besoins des personnes ayant un handicap.

### MESURES PRÉVUES

Planifier, organiser, réaliser et évaluer des activités qui tiennent compte des besoins particuliers des enfants TSA dans la programmation annuelle et au camp de jour – janvier à décembre 2026

**Responsable : Service du loisir, de la culture et de la vie communautaire**

Permettre la gratuité des activités de loisir aux accompagnateurs pour les personnes ayant un handicap – janvier à décembre 2026

**Responsable : Service du loisir, de la culture et de la vie communautaire**

Offrir des équipements sportifs adaptés et les mettre à la disposition des personnes ayant un handicap – janvier à décembre 2026

**Responsable : Service du loisir, de la culture et de la vie communautaire**

Offrir l'usage d'un bloc sanitaire adapté lors d'événements extérieurs – janvier à décembre 2026

**Responsable : Service du loisir, de la culture et de la vie communautaire**

### INDICATEURS

Nombre d'inscriptions aux activités concernant les enfants à besoins particuliers.

Nombre d'accompagnateurs ayant bénéficié de la Carte accompagnement loisirs.

Nombre de prêts d'équipements sportifs adaptés.

Nombre d'événements proposant une toilette adaptée.

## SÉCURITÉ CIVILE ET MESURES D'URGENCE

### OBSTACLES OBSERVÉS

Maintenir la base de données à jour pour les personnes présentant une incapacité dans le programme « Secours adapté ».

### MESURES PRÉVUES

Promouvoir l'inscription au registre du programme « Secours adapté » pour les personnes ayant besoin d'assistance en situation d'urgence lors des visites préventives – janvier à décembre 2026

**Responsable : Service de l'incendie et de la sécurité civile**

### INDICATEURS

Nombre de personnes inscrites.



## EMPLOI

### OBSTACLES OBSERVÉS

Favoriser l'embauche et le maintien en emploi de personnes vivant avec des handicaps.

Assurer l'acquisition d'outils de travail adaptés, conformes aux normes de santé et sécurité au travail et respectant les capacités budgétaires de l'organisation.

### MESURES PRÉVUES

Élaborer et adopter une politique d'accès à l'égalité en emploi pour favoriser l'embauche des personnes ayant un handicap tel que prévu au PAÉE – décembre 2026

**Responsable : Service des ressources humaines**

Établir une priorité d'embauche aux personnes handicapées en tenant compte des exigences minimales et réelles requises de l'emploi lors du processus de dotation – janvier à décembre 2026

**Responsable : Service des ressources humaines**

Réaliser une campagne de recrutement ciblée visant le maintien de l'équipe du plateau de travail – janvier 2026

**Responsable : Service des ressources humaines**

Sensibiliser tous les employés municipaux à accueillir des personnes handicapées en leur proposant de faire l'autoformation « mieux accueillir les personnes handicapées » offerte en webinaire par le gouvernement du Québec – décembre 2026

**Responsable : Direction générale**

### INDICATEURS

Politique élaborée et adoptée.

Processus de dotation revu.

Campagne de recrutement réalisée.

Nombre d'employés ayant fait l'autoformation « mieux accueillir les personnes handicapées ».

## COMMUNICATIONS

### OBSTACLES OBSERVÉS

Les outils de communication de la municipalité peuvent être mis à contribution pour sensibiliser les citoyens et les entreprises à porter une attention particulière à offrir des installations et des services pour les personnes ayant un handicap.

Les outils de communication et les visuels de la municipalité doivent être adaptés en fonction des besoins des personnes ayant un handicap.

### MESURES PRÉVUES

Créer une campagne de communication avec un visuel adapté pour identifier facilement les bâtiments municipaux, entreprises et organismes de La Tuque qui sont adaptés aux besoins des personnes ayant un handicap – septembre 2026

**Responsable : Division des communications**

Faire de la sensibilisation citoyenne à ce sujet par l'entremise des outils de communication de la municipalité – novembre 2026

**Responsable : Division des communications**

Ajouter sur le site Web de la municipalité une page avec des références pour les personnes ayant un handicap sur les services qu'ils peuvent recevoir à La Tuque – novembre 2026

**Responsable : Division des communications**

Modifier certaines façons de faire dans les visuels municipaux pour répondre aux besoins des personnes ayant un handicap visuel, et les faire évaluer en consultant des personnes ayant une incapacité visuelle – novembre 2026

**Responsable : Division des communications**

### INDICATEURS

Campagne de communication réalisée.

Moyens de sensibilisation déployés.

Section des services offerts pour les personnes ayant un handicap sur les services ajoutés au site Web de la Ville.

Évaluation réalisée avec au moins deux personnes ayant une incapacité visuelle.

## APPROVISIONNEMENT

### OBSTACLES OBSERVÉS

Mieux connaître les critères spécifiques d'accessibilité lors des achats ou locations en biens et services.

### MESURES PRÉVUES

Procéder à l'achat d'équipements sportifs adaptés – janvier à décembre 2026

**Responsable : Service du loisir, de la culture et de la vie communautaire**

Procéder à location d'un bloc sanitaire adapté lors d'événements – janvier à décembre 2026

**Responsable : Service du loisir, de la culture et de la vie communautaire**

### INDICATEURS

Acquisition d'équipements sportifs adaptés réalisée.

Location d'un bloc sanitaire réalisée.

